

L'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française



**Christian Blanchette**

Président

Université   
de Montréal

## Mot du président

### UN NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT POURRAIT-IL RÉDUIRE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES UNIVERSTAIRES?

Conformément au Rapport Parent, le gouvernement québécois a privilégié l'accessibilité aux études en fonction de trois voies complémentaires :

- la création d'universités partout sur le territoire,
- le maintien de droits de scolarité bas,
- le financement équitable des universités pour chacun des étudiants les fréquentant.

La suite logique de la première voie a été poursuivie par ces nouvelles universités qui ont ouvert des microstructures de formation partout en province : les campus satellites. Celle-ci a été condamnée dans les revendications étudiantes de 2012.

Les droits de scolarité sont maintenus plus bas que partout ailleurs en Amérique du Nord, la conséquence la plus visible des événements de 2012.

La dernière voie, celle sur le financement des universités, est, quant à elle, sur le point de changer (rapport attendu en 2014). Un danger pour l'accessibilité est de s'éloigner d'un modèle qui favorise le financement équitable de chacun des étudiants québécois au profit d'un modèle qui finance les universités par une enveloppe budgétaire fixe.

Le financement par enveloppe fixe semble être la proposition majoritairement privilégiée. Elle s'appuie sur le principe que le financement par étudiant a mené à une course aux effectifs étudiants, une compétition négative pour l'université. *Ad contrario*, on peut aussi penser que cette course a ouvert l'accès à l'université à plus d'étudiants que jamais : un grand succès.

Ceci dit, les acteurs du milieu ont raison de penser qu'un modèle financier guide les actions et l'évolution du système d'éducation. Ne devrait-on pas alors examiner les possibles conséquences d'un financement par enveloppe fixe?

Comme d'autres juridictions l'ont vécu, ce modèle tend à faire converger les universités vers une taille fixe, celle du nombre d'étudiants correspondant à l'enveloppe qu'on leur a attribuée. En Ontario, elle a mené à la création d'une nouvelle catégorie d'étudiants, « l'étudiant non financé ». L'université ne croît plus. Elle se stabilise, au détriment de nouveaux étudiants qui ne sont pas desservis par la structure actuelle.

Une réduction de l'accessibilité pour toutes et tous sera peut-être une conséquence inattendue d'une recherche pour réduire l'attraction des grands centres urbains que sont Québec et Montréal, sur les universités qui n'y sont pas.

Voici le Bulletin de l'ACDEAULF, ou vous trouverez les dernières nouvelles sur la formation continue au niveau universitaire. Un tour d'horizon du domaine, ce qui s'y passe. L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) fait la promotion de la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien depuis 1965.

Si l'ACDEAULF vous intéresse : [www.acdeaulf.ca](http://www.acdeaulf.ca)

# Sommaire

## Dans ce numéro:

- Processus de Bologne et évolutions des espaces de l'enseignement supérieur
- Les répercussions de l'apprentissage en ligne sur l'enseignement supérieur
- Développement de l'éducation postsecondaire en langue française en Ontario
- Actes du «24 heures pour un Québec apprenant»
- Que le gouvernement fasse de la formation des adultes, une priorité
- Une nouvelle structure organisationnelle à la CREPUQ
- Portrait de la formation des adultes en France en 2012
- Cerner les frontières de la formation à distance
- CONFINTEA VI : Bulletin de suivi no 6
- Il y a 50 ans, le rapport Parent

02

## Actualités internationales

### ■ PROCESSUS DE BOLOGNE ET ÉVOLUTIONS DES ESPACES

#### DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le colloque «Processus de Bologne et évolutions mondiales des espaces de l'enseignement supérieur» a lieu à Carthage en Tunisie les 10 et 11 décembre 2013.

Il est organisé conjointement par l'Université de Carthage et Erasmus Expertise, une association ayant pour mission de développer l'espace euro-méditerranéen de l'enseignement et de la recherche. Le Processus de Bologne, signé en 1999, vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur en harmonisant les formations pour les rendre comparables, une condition indispensable à la circulation des personnes et à la reconnaissance des diplômes.

Que deviendra l'espace de l'enseignement supérieur, qui tend à devenir mondial aujourd'hui? Constituera-t-il une plateforme favorisant le développement et la diffusion universelle de savoirs, de compétences, de techniques adaptées aux ressources disponibles sur les territoires et aux besoins humains pour les satisfaire équitablement et durablement? Ce colloque abordera les évolutions des espaces mondiaux de l'enseignement supérieur dans les différentes régions du monde avec cette double approche diachronique et synchronique sur un axe interdisciplinaire.



[www.auf.org/evenements/colloque-processus-de-bologne-et-evolutions-mondia/](http://www.auf.org/evenements/colloque-processus-de-bologne-et-evolutions-mondia/)

## Actualités canadiennes

### ■ LES RÉPERCUSSIONS DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, un organisme gouvernemental, publiait le 30 juillet dernier «Les répercussions de l'apprentissage en ligne sur la productivité, le coût et la qualité de l'enseignement supérieur : Analyse du contexte et examen de la documentation». Les auteurs, Thomas Carey et David Trick, ont ainsi pu constater l'évolution rapide du domaine d'études.



Les progrès naissants dans l'apprentissage en ligne sont prometteurs quant au rehaussement de la qualité et de la productivité, dans un contexte où le financement est limité. Les avantages financiers de la scolarisation en ligne dépendent de la réalisation d'économies d'échelle. Plutôt qu'une multiplicité de

cours et de programmes fonctionnant à petite échelle, mieux vaut un ensemble de cours et de programmes de grande qualité, dont les crédits sont reconnus partout en Ontario et menant à l'obtention d'un grade en vue de l'admission aux études supérieures. L'adoption de l'apprentissage en ligne devrait viser à libérer des ressources qui pourront être réaffectées pour conserver et appuyer les éléments auxquels on accorde la plus grande importance dans l'enseignement supérieur, comme le mentorat et l'encadrement.

Les auteurs sont d'avis qu'il faut élargir l'infrastructure des politiques et règlements de l'Ontario. D'abord, adapter les règlements par le retrait des obstacles inutiles à un enseignement en ligne de grande qualité. On doit aussi fa-

voriser la mise au point de cours hybrides, qui allient l'apprentissage en ligne avec la scolarisation en face-à-face, dans les cas où ils permettent d'améliorer les résultats d'apprentissage.

[www.heqco.ca/fr-CA/Research/Research%20Publications/Pages/Summary.aspx?link=109](http://www.heqco.ca/fr-CA/Research/Research%20Publications/Pages/Summary.aspx?link=109)

03

### ■ DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE EN LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

Par son plan d'action pour l'éducation postsecondaire en langue française, l'Ontario augmentera l'accès aux études postsecondaires et aux services connexes en français dans le centre et le sud-ouest de son territoire. Ce plan donne suite aux recommandations du groupe d'experts sur l'accès à l'éducation postsecondaire en langue française et du commissaire aux services en français.

L'Ontario accordera au total 16,5 millions de dollars pour aider les universités et collèges à accroître leurs programmes et services en français. Un comité consultatif sur l'éducation en langue française sera créé. On veut permettre à tous les établissements francophones de se qualifier pour du financement afin d'offrir des programmes en français dans le centre et les sud-ouest de l'Ontario, en partenariat avec une université ou un collège local.

<http://news.ontario.ca/tcu/fr/2013/10/expansion-de-leducation-postsecondaire-en-langue-francaise.html>

## Actualités québécoises

### ■ ACTES DU «24 HEURES POUR UN QUÉBEC APPRENANT»

30-31 MAI 2013



Ces actes font état d'une démarche de l'ICÉA, qui a débuté en mai 2012 et qui se poursuivra au cours des prochaines années avec la mise en œuvre des actions pour un Québec apprenant présentées dans ce document. Tout en constatant la situation actuelle, l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) s'est tourné vers l'avenir et a relancé le débat sur l'importance qu'il faut accorder à l'éducation et à la formation des adultes au Québec. Afin d'alimenter la réflexion, il a proposé à ses membres et partenaires de porter un regard critique sur l'état de l'éducation et de la formation des adultes au Québec. Cette réflexion a culminé en mai 2013, dans un rendez-vous de la société civile, auquel ont été conviés les milieux de l'éducation et de la formation de tous les secteurs. L'objectif était de construire collectivement des perspectives d'avenir qui permettraient au droit à l'éducation des adultes et à l'éducation tout au long de la vie de se concrétiser davantage. Hier comme aujourd'hui, la société du savoir pose des défis majeurs en éducation des adultes.

<http://icea.qc.ca/site/tags/actes-du-24-heures>

04

### ■ QUE LE GOUVERNEMENT FASSE DE LA FORMATION DES ADULTES, UNE PRIORITÉ

Le 10 octobre dernier, c'est à l'unanimité que la soixantaine de membres présents à l'assemblée générale annuelle de l'ICÉA ont adopté une déclaration pour faire de l'éducation et de la formation des adultes une priorité pour le Québec. Conclusion de la consultation pour un Québec apprenant initiée l'an dernier par l'ICÉA, cette déclaration exprime une volonté de demander au gouvernement du Québec d'agir en conséquence.

Actualités ICÉA: [www.icea.qc.ca/site/actualites/1%E2%80%99aga-2013-de-1%E2%80%99ic%C3A9-demande-au-gouvernement-de-faire-de-la-formation-des-adultes-une-priorite](http://www.icea.qc.ca/site/actualites/1%E2%80%99aga-2013-de-1%E2%80%99ic%C3A9-demande-au-gouvernement-de-faire-de-la-formation-des-adultes-une-priorite)



## ■ UNE NOUVELLE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE À LA CREPUQ

Le 19 septembre dernier, la CREPUQ donnait suite aux travaux et aux recommandations du Comité de transition mis en place en juin dernier pour procéder à une transformation importante de l'organisme. Les chefs d'établissement universitaire ont convenu de recentrer les activités sur les fonctions de concertation et de services communs et de modifier la structure organisationnelle en conséquence.

Cette transformation conduira également à un changement de la raison sociale de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. La mise en œuvre de cette réorganisation donne lieu au maintien ou à l'abolition d'un certain nombre d'activités et de services communs. De même qu'au redéploiement de plusieurs d'entre eux qui seront dorénavant assumés directement par les universités.



**CREPUQ**  
CONFÉRENCE DES RECTEURS  
ET DES PRINCIPAUX  
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Cette nouvelle structure organisationnelle comporte une diminution du nombre d'employés et une revue de la gouvernance, dont la transformation du poste de président-directeur général en celui de directeur général. Le conseil d'administration estime que la direction générale doit donc être confiée à une personne dont le profil correspondra de près aux nouvelles orientations de l'organisation. L'actuel président-directeur général, M. Daniel Zizian, a accepté d'assurer la transition.

[www.crepuq.qc.ca/spip.php?article14668&lang=fr](http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article14668&lang=fr)

05

# confintea VI

Bulletin de suivi n° 6



Le sixième Bulletin de suivi CONFINTEA VI est paru en octobre dernier. En première page, Arne Carlsen, directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), revient sur le second Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE II). En page 2, on présente des activités de surveillance et de soutien au suivi de CONFINTEA VI dans les régions. Puis ce sont les nouvelles des partenaires.

[http://cdeacf.ca/sites/default/files/editor/confintea\\_bulletin6\\_fr.pdf](http://cdeacf.ca/sites/default/files/editor/confintea_bulletin6_fr.pdf)

## PORTRAIT DE LA FORMATION DES ADULTES EN FRANCE EN 2012



En France, une enquête sur la formation des adultes a été élaborée par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, relevant du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé). Elle permet de mesurer l'accès des adultes à la formation selon la nature de celle-ci, de caractériser les formations suivies et de connaître les raisons de la participation, les sources de financement et les bénéfices éventuels tirés par les participants.

M. Sébastien Gossiaux et M. Patrick Pommier en ont fait un compte-rendu dans

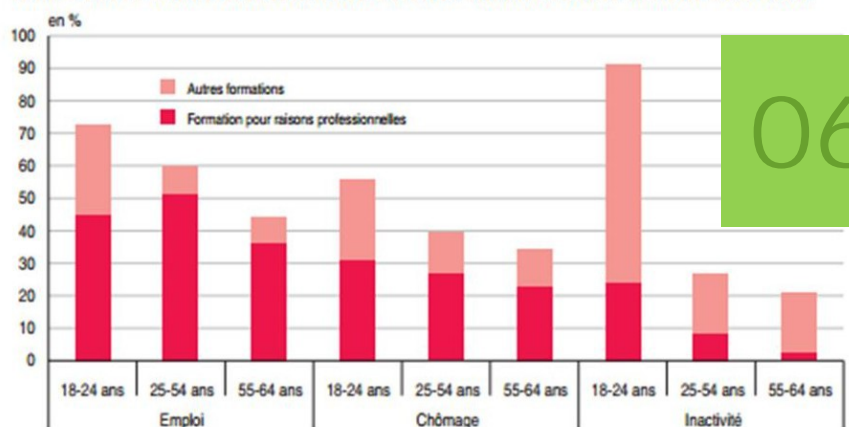
*Insee Première* d'octobre 2013. En voici les grandes lignes. En France, plus d'une personne sur deux âgée de 18 à 64 ans a suivi au moins une formation en 2012, que ce soit dans un but personnel ou professionnel. Les personnes actives suivent plus fréquemment des formations que celles qui sont inactives, en excluant les étudiants. La formation profite davantage aux cadres et aux personnes qui travaillent dans les grandes entreprises. Le taux d'accès des adultes à la formation augmente avec leur niveau de formation initiale.

Les différences d'accès à la formation entre hommes et femmes dépendent d'ailleurs de leur niveau de qualification.

Le plus souvent, les formations sont choisies par

les cadres et imposées aux employés et aux ouvriers. Les obstacles à la formation sont souvent matériels, qu'elle soit souhaitée ou non; ce sont principalement le coût et les responsabilités familiales. Les formations sont plus longues pour les chômeurs que pour les personnes en emploi. Il est rare que les salariés engagent des frais personnels pour l'inscription ou le matériel de formation. Situation moins rare dans les entreprises de petite taille et chez les travailleurs indépendants. L'accès à la formation diminue avec l'âge; il y a moins de formation professionnelle pour les personnes de plus de 50 ans. En somme, l'accès à la formation des adultes est plus fréquent pour les jeunes, les salariés des grandes entreprises et les plus diplômés.

Taux d'accès annuel à la formation selon la situation sur le marché du travail



Lecture: 60 % des personnes âgées de 25 à 54 ans en emploi ont participé à au moins une formation au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. 51 % ont participé à au moins une formation pour raisons professionnelles.

Champ: France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans

Source: Insee, enquête sur la formation des adultes 2012

**CERNER LES FRONTIÈRES DE LA FORMATION À DISTANCE**

Les frontières de la FAD (formation à distance) s'estompent et apparaissent de multiples modes d'organisation de la formation utilisant la distance. Une multiplicité de concepts se sont installés dans le paysage de la formation : e-learning, classe virtuelle, blended learning, etc. Un langage techno-pédagogique gravite autour de la formation et s'il traduit plusieurs réalités

de la FAD, il ne suffit pas à en circonscrire l'approche. Tel est le constat que fait Mme Marcelle Parr, conseillère recherche et développement à la SOFAD (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec) dans son article du dernier Bulletin de l'Observatoire Compétences-Emplois : «Formation à distance : réalité ou mythe?».



Ce tour d'horizon de la formation à distance lui est apparu nécessaire pour éclaircir les principaux concepts qui s'y rattachent et s'en faire une représentation plus juste. On trouvera dans ces lignes un ensemble de termes, de caractéristiques, de dispositifs associés à la FAD, de conditions de succès et de défis. On retiendra de cet article qu'il importe de structurer la FAD au regard d'un certain nombre de caractéristiques.

<http://www.occ.uqam.ca/les-bulletins/104-fo-a-distance.html?catid=20%3Aseptembre-2013-volume4-numéro3>



**IL Y A 50 ANS, LE RAPPORT PARENT**

Le 9 septembre dernier, l'UQAM a mis en ligne un site web consacré à la série d'événements organisés par sa Faculté des sciences de l'éducation, pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la publication en 1963, des premiers tomes du rapport Parent. Ce site présente tous les détails du programme d'activités qui s'étendront de septembre 2013 à avril 2014, une bibliographie, des références en ligne, des photographies et des témoignages vidéo tournés pour l'occasion. Des mises à jour y seront apportées régulièrement. Les célébrations de ce 50<sup>e</sup> anniversaire se termineront le 30 avril 2014 par un symposium, au cours duquel d'anciens présidents du Conseil supérieur de l'éducation discuteront des enjeux de l'éducation au Québec depuis la publication du rapport Parent.

<http://rapport-parent.uqam.ca/>

